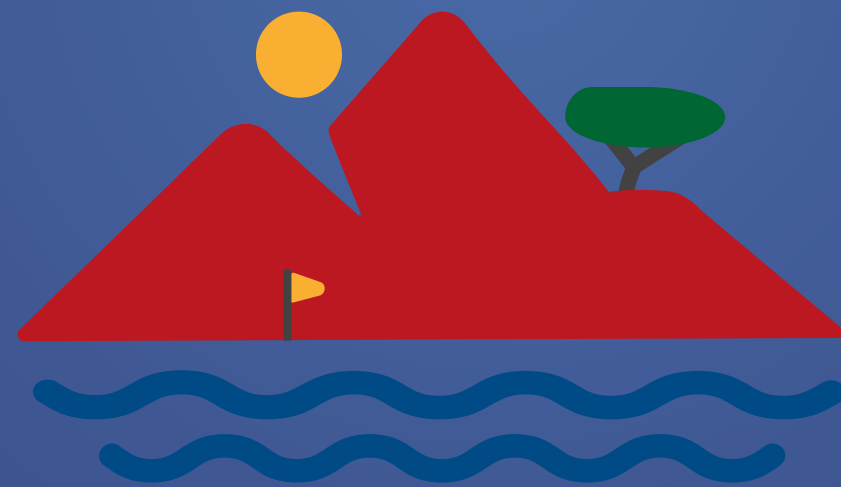


4ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

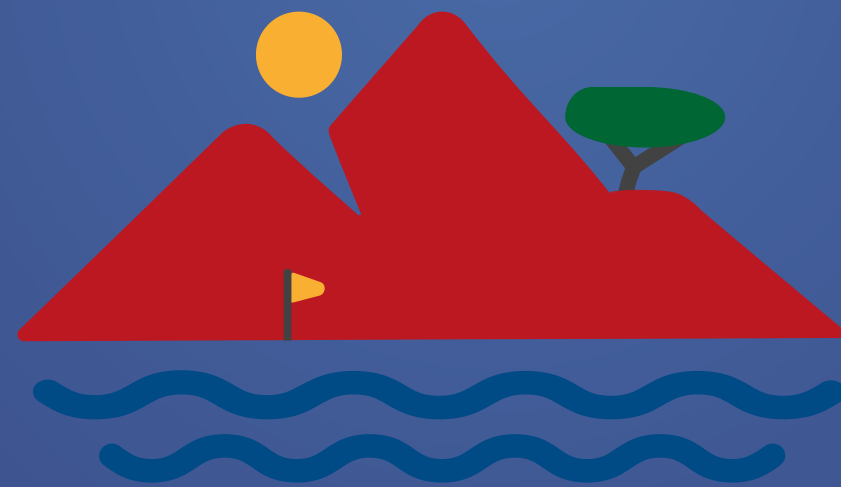
Jeudi 23 Mai



CPTS VEM

ANTONIN TAFANI

Coordonnateur



CPTS VEM

Retour sur 2024 : quelques chiffres



5

Communes

1. Fréjus, Saint-Aygulf
2. Saint-Raphaël, Agay
3. Puget-sur-Argens
4. Roquebrune-sur-Argens, Les Issambres
5. Les Adrets de l'Esterel



Adhérents

+ 200 ADH



Orientation patient

+ 650 demandes / an
+ 400 demandes pour MT
+ 80 demandes SNP

Récap des missions / actions

1er trimestre
2024



Forum interprofessionnel organisé par la faculté de médecine de Nice



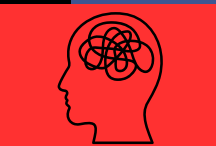
Groupe de suivi des tensions hivernales avec le CHIFSR & les établissements santé du territoire



Réunions Crise sanitaire + agglomération : PICS



Club CPTS – Crise Sanitaire



Forum Santé Mental : ArcaSud – Dac Var Est

Récap des missions / actions

1er trimestre
2024



Mars Bleu + Colon Tour



28 Mars : Journée Acteurs du parcours Personnes Âgées



Formation URPS ML PACA Présidence



Livrets & plaquettes de présentation CPTS VEM

Récap des missions / actions

2ème trimestre 2024



Lancement réunions tensions été 2024 avec le CHIFSR & les établissements santé du territoire



Dépistage & prévention diabète Leclerc



Club CPTS – fédérer les PS



Bilan ACI 2ème année :

- Nombre d'indicateurs en 2023 pour la 2ème année ACI : 39
- Score 1 ère Année : **78,36 %**
- 30 indicateurs réalisés
- 4 indicateurs obtenus à valeurs socle
- 4 indicateurs non répondus
- 1 indicateur neutralisé
- Potentiel enveloppe ACI : 122 500 €
- Enveloppe ACI obtenue : 95 986,34 €

Récap des missions / actions

2ème trimestre 2024



Formation URPS ML PACA coordonateur (Droit + RGPD)



Intervention à l'IFSI pour présenter la CPTS ainsi que ses missions



Dialogue de gestion ACI pour fixer les indicateurs de la 3ème année



Participation au Forum des Violences Intrafamiliales au Palais des Congrès de Saint-Raphael



Ajout de contenu sur le site internet :

- Page "Retour d'expérience"
- Page "Questionnaires de thèse"
- Page "ANNUAIRE CPTS PACA"
- Page "Exercices coordonnés / dispositifs pour libérer du temps médical"
- Page "FORMATION – Amélioration des pratiques professionnelles"
- Annuaire des Établissements médico–psycho–sociaux dans la rubrique "Espace membre"

Récap des missions / actions

Missions à venir en 2024



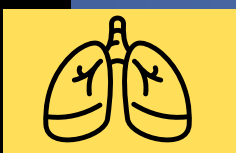
28/05/24 : Réunion de sensibilisation aux aléas juridiques IDE



29/05/24 : Comité départemental « patient ALD sans MT » à Toulon



2ème Vaccination HPV collèges (Rappels)



31/05/24 : Prévention & dépistage Tabac + BPCO



13/06/24 : Journée régionale des CPTS – Santé Mentale



Newsletter CPTS VEM bi-mensuelle



Été 2024 : présence de la CPTS sur des événements et festivals pour la prévention & dépistage des addictions (Summer festival, ...)

FANNY ARNAUD

PHARMACIEN



LES NOUVELLES ACTIONS DU PHARMACIEN

Protocole de coopération

Action de prévention, sensibilisation et
dépistage

Education Thérapeutique du Patient (ETP)

LES NOUVELLES ACTIONS DU PHARMACIEN

PROTOCOLE DE COOPÉRATION :

- Convention entre un Médecin et un IDE ou un Pharmacien
- Adhésion à une CPTS ou MSP obligatoire
- Concerne :
 - PEC de la brûlure mictionnelles chez la femme de 16 à 65 ans
 - PEC de l'odynophagie
 - PEC de l'éruption vésiculeuse prurigineuse chez l'enfant de 12 mois à 12 ans
 - Le renouvellement du traitement de la rhino-conjonctivite saisonnière chez les patients de 15 à 50 ans

LES NOUVELLES ACTIONS DU PHARMACIEN

ACTION DE PRÉVENTION, SENSIBILISATION ET DÉPISTAGE :

Sevrage Tabagique

Vaccination

TROD Angine

Cancer colorectal

LES NOUVELLES ACTIONS DU PHARMACIEN

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP) :

AVK

AOD

Asthme

Anti cancéreux

Bilan de
Médication

PHILIPPE LOUCHEUX

KINÉSITHÉRAPEUTE



Permanence et continuité des soins non programmés tout au long de l'année

Recherche du kiné sur
www.arbam.fr

Un pool de Kinés assure la continuité des soins avec un maillage territorial
La prise de Rdv s'effectue en semaine pour une séance le Week-end et jours fériés

RAAC - BPCO
Cas Complexes



FACE À L'ÉPIDÉMIE DE
BRONCHIOLITE
LES KINÉS DE L'ARBAM

www.arbam.fr

Confort et bien être du nourrisson

Évaluation et Surveillance
des signes de gravité.

Un médecin de garde ARBAM
en télé-consultation pendant toute
la garde.

Limiter les engorgements des services
d'urgence et des cabinets libéraux de
médecin.

Période épidémique
Bronchiolite
45 kinés / WE et Jrs feries
Garde de 8h à 20H

Envoi par mail du kiné de
garde de votre territoire

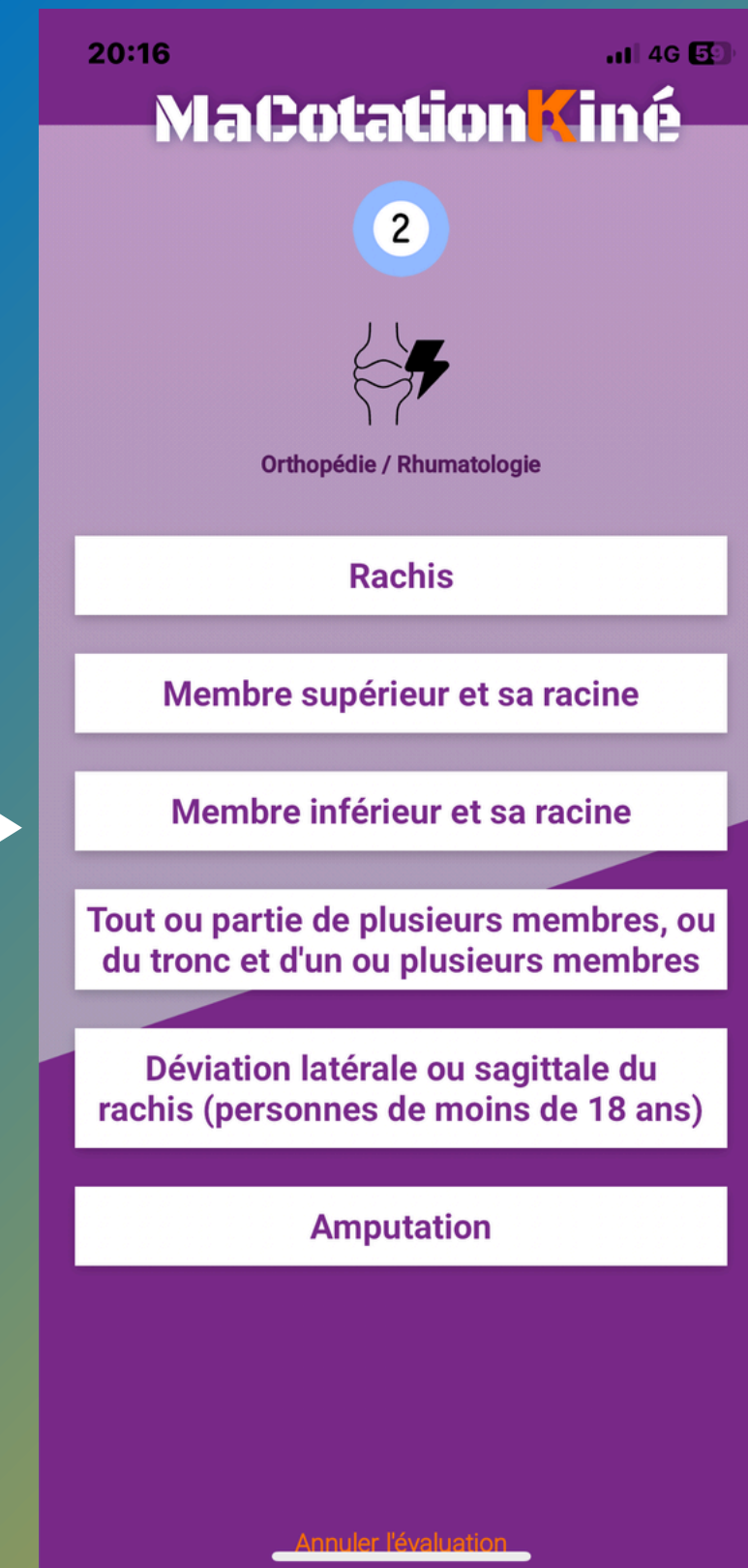
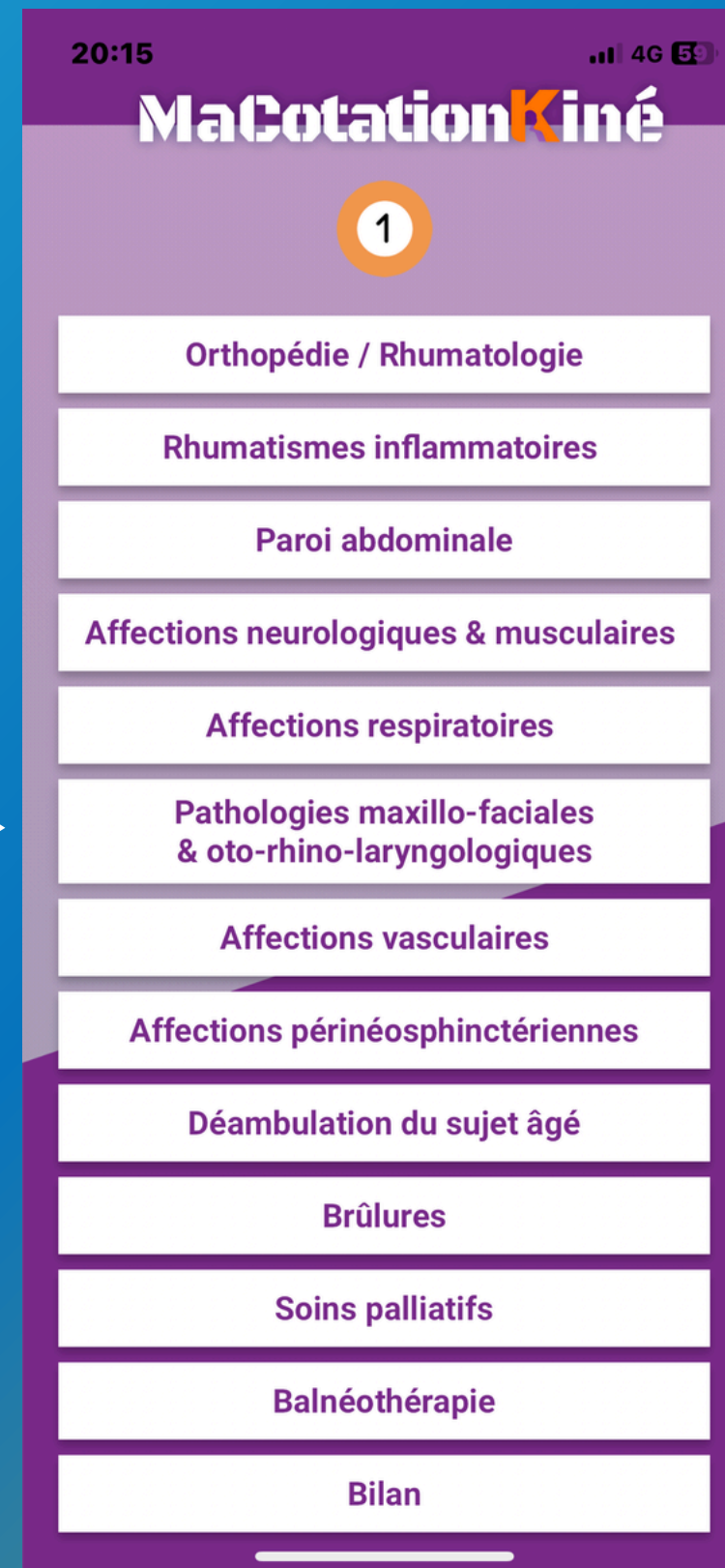
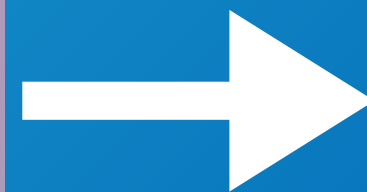
La Fiche bilan de transmission : un outil de surveillance

ARBAM		Association Réseau Bronchiolite Asthme Mucoviscidose PACA		04 91 75 7000		www.arbam.fr	
Code postal :	Nombre de séances :	Observation, Antécédents :	Tendances médicales :		Autres soins :		
Prénoms :	Date de l'ordonnance :	Made de Garde : Crèche / Nourserie / Maison / Ecole :	Antibiotiques <input type="checkbox"/>		Physiothérapie <input type="checkbox"/>		
Agences :	Date prise en charge Kiné :	Nr à l'usage : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> (.....jours avant terme)	Broncho-dilatateurs <input type="checkbox"/>		Pneumologie <input type="checkbox"/>		
Médecin :	Kiné actuel :	Parents favorables : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Corticostéroïdes <input type="checkbox"/>		Acte infirmier <input type="checkbox"/>		
Prédateur : <input type="checkbox"/> Généraliste <input type="checkbox"/>	Kiné de garde :	Education à la DRP OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		Corticostéroïdes nasal <input type="checkbox"/>		Chambre d'hospitalisation <input type="checkbox"/>	
Opérateur : <input type="checkbox"/> Pédiatre <input type="checkbox"/>				Acte infirmier <input type="checkbox"/>		Pneumologie <input type="checkbox"/>	
				Mucolytiques <input type="checkbox"/>		Autres :	
				Antiviraux <input type="checkbox"/>		Pas de traitement <input type="checkbox"/>	
Bronchiolite 1 ^{er} épisode <input type="checkbox"/> Récidive <input type="checkbox"/> Asthme du Nourrisson <input type="checkbox"/> Rhinopharyngite <input type="checkbox"/> Autre Pathologie <input type="checkbox"/> Pas de diagnostic médical <input type="checkbox"/> Hospitalisation (avant) <input type="checkbox"/>							
Absent / Présent / Intense		Date :	Date :	Date :	Date :	Date :	Date :
		0 1 2	0 1 2	0 1 2	0 1 2	0 1 2	0 1 2
Difficultés / Anxiété							
Fièvre							
Vomissements							
Sommeil perturbé							
Toux : Sec ou Humide							
Toux : Effort / Douleur / Pleure							
V.A.S. : Essouffement / Anxiété							
Comportement anormal							
avant pendant / Après la séance		avant	après	avant	après	avant	après
Absent / Présent / Intense		0 1 2	0 1 2	0 1 2	0 1 2	0 1 2	0 1 2
FR							
Vivaces, Apnée							
FC							
Coloration, SatO2							
Toux, Vagabond							
V.A.S. : AUSCULTATION							
Craquements, Sibilants							
SECRETIONS :							
Claires / Jaunes / Vertes							
Test de Tolérance : 0 à la 1 ^{re} / 2 ^{ème} / 3 ^{ème} / 4 ^{ème} / 5 ^{ème} / 6 ^{ème} / 7 ^{ème} / 8 ^{ème} / 9 ^{ème} / 10 ^{ème}							
Conclusion :							
DRP Acquis		OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Arrêt		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Revoir demain		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Revoir après demain		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Consultation médicale		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Urgences :		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

WWW.ARBAM.FR

EN 3 CLICKS un kiné de garde disponible de 8 à 20 h géolocalisé près du domicile du patient tous les Week-ends et jours fériés pendant l'épidémie.

NOUVELLES COTATIONS KINÉS 2024




NOUVELLES COTATIONS KINÉS 2024

20:16 4G 59

MaCotationKiné

3

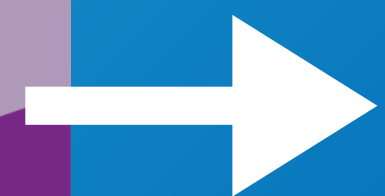


Orthopédie / Rhumatologie | Membre inférieur et de sa racine

Sans chirurgie

Avec chirurgie


[Annuler l'évaluation](#)



20:16 4G 59

MaCotationKiné

4



Orthopédie / Rhumatologie | Membre inférieur et de sa racine | Avec chirurgie

Entorse externe récente de cheville-pied

Cheville ou pied

Arthroplastie du genou par prothèse totale ou unicompartmentaire

Reconstruction du ligament croisé antérieur du genou

Ménisectomie isolée, totale ou subtotale, par arthroscopie

Genou ou jambe

Arthroplastie de hanche par prothèse totale

Hanche ou cuisse

Au moins deux segments du même membre inférieur


[Annuler l'évaluation](#)



20:16 4G 59

MaCotationKiné

5



Orthopédie / Rhumatologie | Membre inférieur et sa racine | Avec chirurgie | Ménisectomie isolée, totale ou subtotale, par arthroscopie

Rééducation après ménisectomie isolée, totale ou subtotale, par arthroscopie

RIC 7.49

Acte soumis à référentiel 15 séances

Nouvelle cotation


AMPLI-ASSURANCE VIE

LE CONTRAT D'ASSURANCE VIE 100 % FONDS EUROS

3,75%* net en 2023

Je découvre

* Taux net de frais de gestion. Le rendement passé ne préjuge pas du rendement futur.



MYRIAM LOISON

IDE



NOUVEAUTÉS DE LA PROFESSION INFIRMIÈRE

DEMOGRAPHIE ZONAGE :

- **536 758** infirmiers membres de l'ordre national des IDE
 - **103 748** infirmiers libéraux en France
 - **356** IDEL répartis sur la communauté d'agglomération Esterel Cote d'Azur :zone surdotée
- Les Adrets : 3
 - Fréjus : 159
 - Puget : 18
 - Roquebrune : 34
 - Saint-Raphaël : 122

FORMATIONS

- LMD : IPA
- Réingénierie de la formation socle en cours
- Compétences élargies et valorisées
- Renforcement de l'autonomie
- Parcours passerelle pour les AS
- Nouveaux référentiels de formation et de certification pour les AS (arrêté 10/06/2021)

FORMATION CONTINUE



Nombreux Diplômes
universitaires
accessibles aux IDE



Plaie et cicatrisation



Soins palliatifs,
douleurs



Soins infirmiers
spécialisés en
addictologie,
diabétologie,
réanimation et
urgences vitales...

DROIT DE PRESCRIPTION ÉLARGI

PRESCRIPTION VACCINALE(2023) :

Déclarer l'activité de prescription vaccinale à l'ONI, soumis à la détention de l'attestation de formation relative à la prescription et l'administration vaccinale

RENOUVELLEMENT DE PRESCRIPTION :

Contraceptifs oraux (sous conditions)

PRESCRIPTION DE TRAITEMENTS :

Par substituts nicotiques (formation URPS PACA IDE)

CERTIFICAT DE DÉCÈS

- Décret du 23/04/2024
- IDE libéraux ou en salariat (HAD, EHPAD)
- Formation spécifique
- Etre inscrit à l'ONI sur la liste des IDE volontaires
- Sous conditions (personnes majeures décédées à leur domicile...)

PROTOCOLES DE COOPERATION NATIONAUX

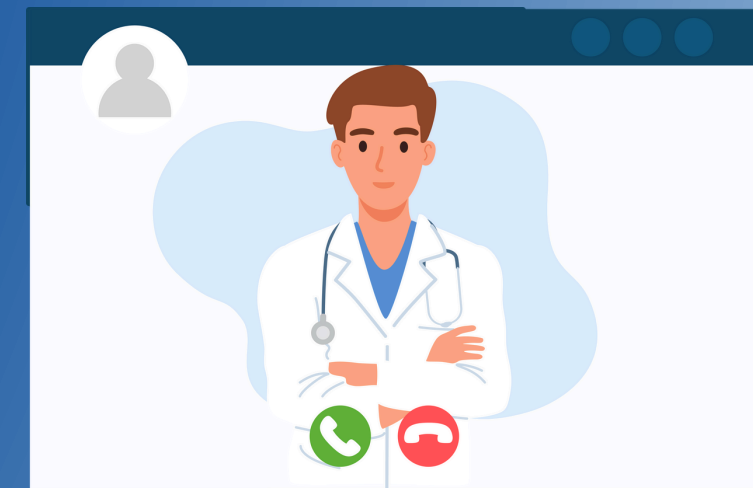
Elargissement des compétences à travers plusieurs dérogations dans le cadre d'une structure d'exercice coordonné ou d'une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) :

- **POLLAKIURIE SOUS CONDITIONS**
- **ODYNOPHAGIE SOUS CONDITIONS**

TÉLÉSANTÉ

TÉLÉCONSULTATION :

Accompagnement à la téléconsultation au domicile ou dans un lieu dédié à la demande de professionnels médicaux



TÉLÉEXPERTISE :

L'IDE sollicite l'avis de professionnels médicaux

TÉLÉSOIN :

Suivi du patient à domicile pour 4 actes (BPCO, pansement, diabète insulinotraité, prise médicamenteuse) et sous conditions



ISABELLE BORY- BALLET

SAGE - FEMME



QU'EST-CE QU'UNE SAGE FEMME ?

6 BONNES RAISONS DE CONSULTER UNE SAGE-FEMME

1

Consultation gynéco de la femme en bonne santé

2

Prise en charge de la mère et du bébé à la sortie de la maternité

3

Contraception

4

Suivi de la grossesse et accouchement

5

IVG
médicamenteuse

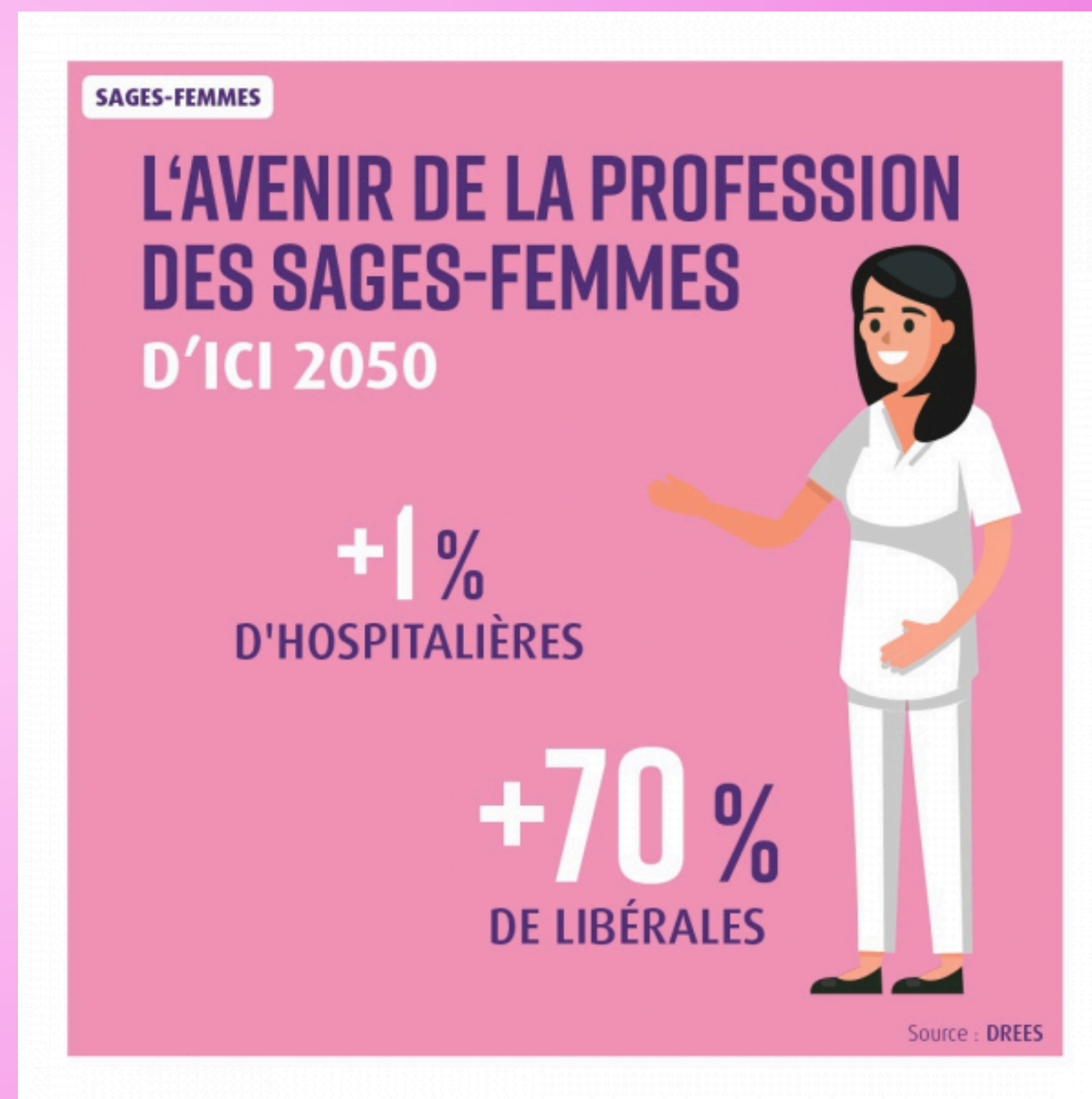
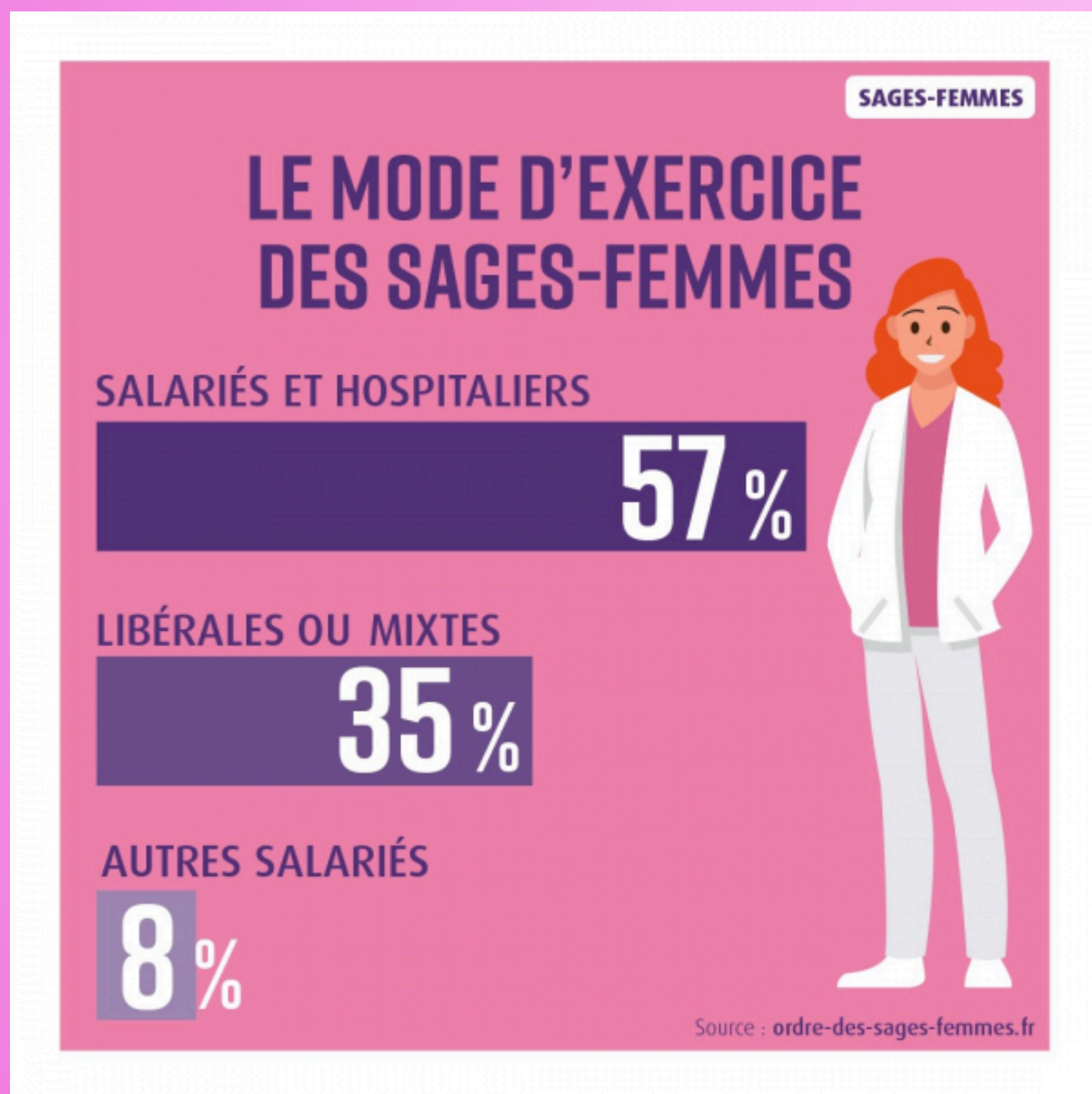
6

Vaccination

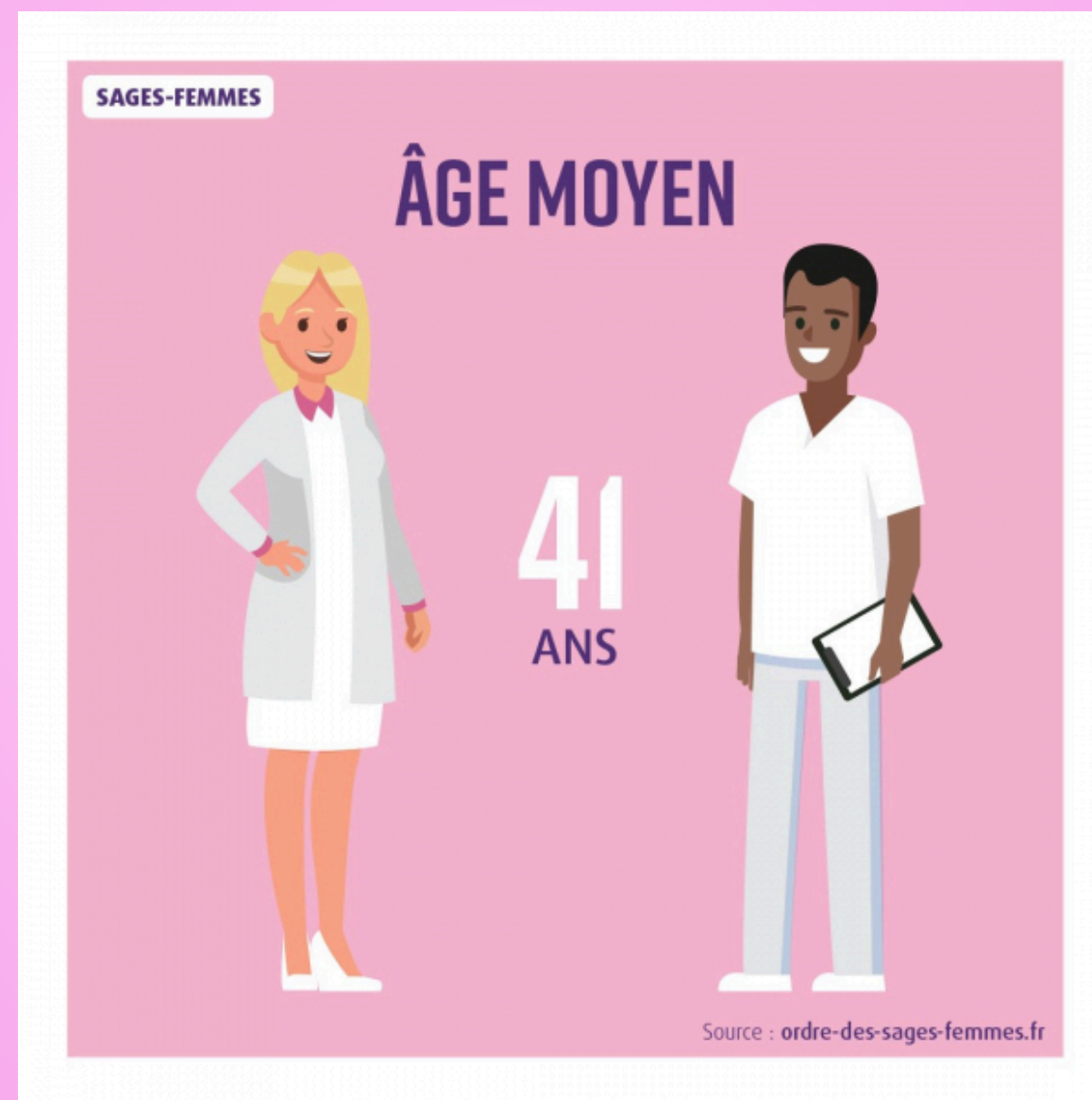
COMPÉTENCES DES SAGES- FEMMES

Les sages-femmes exercent une profession médicale dotée d'un pouvoir de diagnostic et de prescription dans leur champ de compétences

MODES D'EXERCICES



PROFIL DE LA SAGE-FEMME D'AUJOURD'HUI



QUELLE FORMATION ?

1

Comment devenir sage-femme en France ?

2

Déroulement de la formation des étudiants sages-femmes

3

Évolution de la formation

4

La formation continue (DPC)

5

DU (diplôme universitaire)
ou DIU (diplôme interuniversitaire)

5

DU (diplôme universitaire)
ou DIU (diplôme
interuniversitaire)

Acupuncture obstétricale
Addictologie
Contraception et
gynécologie
Éthique et déontologie
Échographie obstétricale
Homéopathie
Hypnose médicale
Lactation et allaitement
Lutte contre les
violences faites aux
femmes

Mécanique et technique
obstétricale
Médecine foetale
Nutrition
Périnatalité
Phytothérapie
PMA
Prise en charge des
nouveau-nés
Psycho-périnatalité
Rééducation périnéale
Sexologie
Sophrologie
Suivi des grossesses à
risque
Tabacologie et aide au
sevrage tabagique

ÉVOLUTION DE LA PROFESSION

a

**Une formation
revalorisée**

b

**Des compétences
élargies**

1. Suivi gynécologique et IVG
2. Vaccination

c

**Vers une naissance
moins médicalisée**

1. Les maisons de naissances
2. L'accouchement assisté à domicile (AAD)

**MURIEL
CAIS ROUALDES
&
BÉRANGÈRE
MARCHAL**

ORTHOPHONISTES




L'ORTHOPHONIE À TOUS LES ÂGES DE LA VIE





Le champ de compétences


La pratique de l'orthophonie comporte la promotion de la santé, la prévention, le bilan orthophonique et le traitement des troubles de la communication, du langage dans toutes ses dimensions, de la cognition mathématique, de la parole, de la voix et des fonctions oro-myo-faciales. L'orthophoniste établit en autonomie son diagnostic et décide des soins à mettre en œuvre.

 **Les troubles du neurodéveloppement, qui incluent :**

- les troubles spécifiques des apprentissages
- les troubles de la communication
- les troubles du langage
- les troubles du spectre de l'autisme
- le déficit de l'attention
- le handicap intellectuel
- le bégaiement


 **Les troubles neurodégénératifs (Maladie d'Alzheimer, Maladie de Parkinson...)**

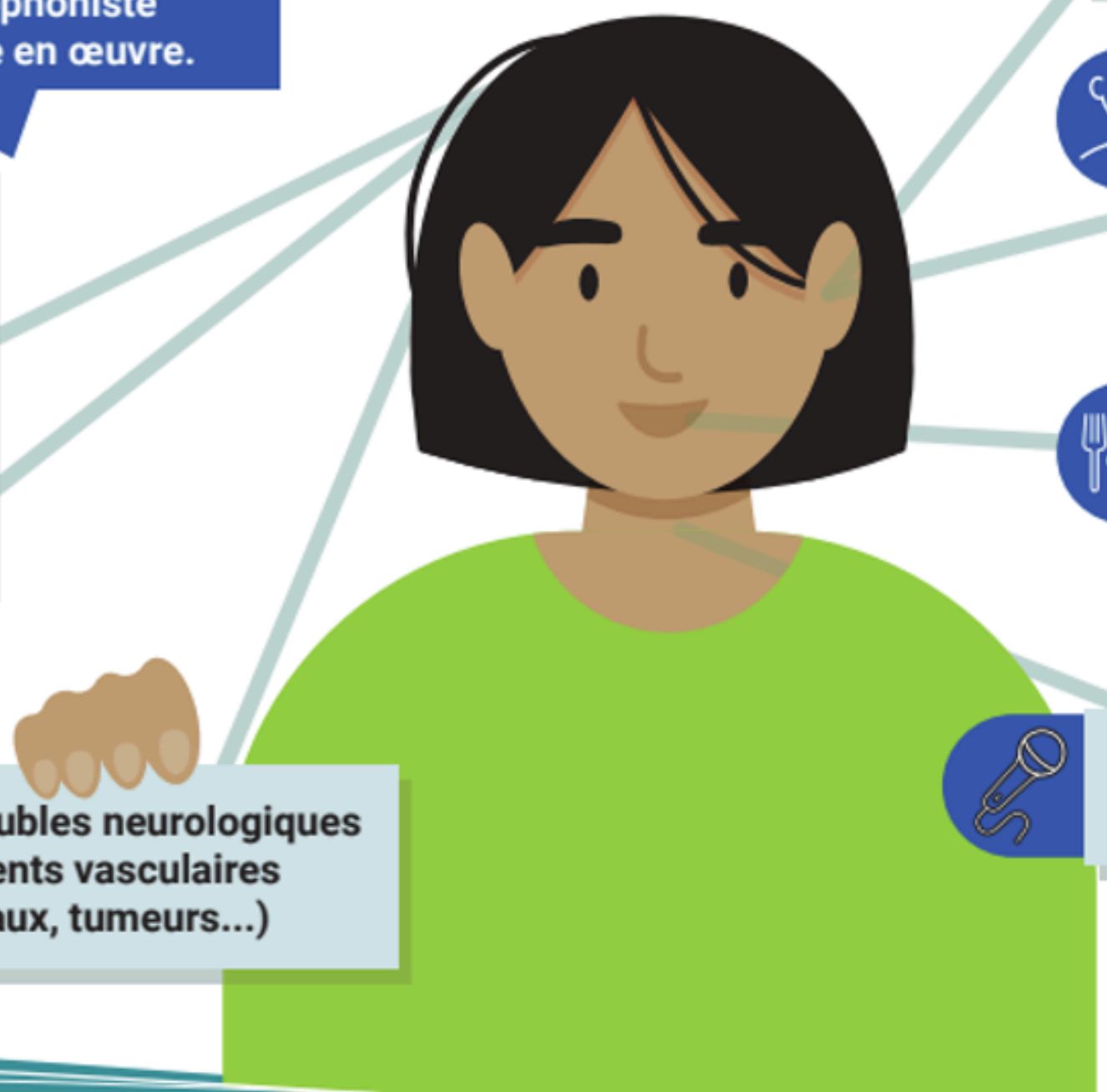
 **Les troubles neurologiques (Accidents vasculaires cérébraux, tumeurs...)**

 **Les troubles en lien avec la surdité**

 **Les cancers ORL**

 **Les troubles de l'oralité**

 **Les troubles de la voix**



* CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, ARTICLE L4341-1

LE BILAN ORTHOPHONIQUE

QUI PEUT BÉNÉFICIER D'UN BILAN ORTHOPHONIQUE ?

- Tout enfant dont les parents ou le milieu scolaire, social ou médical s'inquiètent
- Tout enfant dont l'évolution du langage oral ou écrit paraît difficile
- Tout enfant dont le handicap (trisomie, IMC, surdité...) perturbe l'installation ou le développement du langage
- Tout adolescent ou adulte perturbé dans sa communication (orale ou écrite) : séquelles de troubles antérieurs, accident, traumatisme, suites opératoires, vieillissement cérébral...

Un seul libellé pour le prescrire :
Bilan orthophonique avec rééducation si nécessaire



Prévention

Sites de prévention en orthophonie



allo-ortho.com



fno-prevention-orthophonie.fr



A-t-elle besoin d'un orthophoniste ?
Une question sur les apprentissages ?

allo-ortho.com, des orthophonistes vous répondent.



-Je- vieillis ! ET SI J'AVAIS BESOIN D'ORTHOPHONIE ?



VOUS NE GAGNEZ PLUS A LA BELOTE CONTRE CLAUDE ?

EN VIEILLISSANT, LA MÉMOIRE ET LA CONCENTRATION PEUVENT ÊTRE MOINS PERFORMANTES. PARLEZ-EN À UN ORTHOPHONISTE



WWW.FNO-PREVENTION-ORTHOPHONIE.FR



Besoin d'un bilan orthophonique ?

allo-ortho.com, des orthophonistes vous répondent.



L'ACCÈS DIRECT EN ORTHOPHONIE

PERMIS PAR :

- La loi n°2023-379 du 19 mai 2023, dite loi Rist, portant amélioration de l'accès aux soins par la confiance aux professionnel·les de santé
- L'avenant n°20 à la convention nationale des orthophonistes exerçant en libéral entrée en vigueur à compter du 26 juillet 2023.

POUR LES ORTHOPHONISTES QUI EXERCENT :

- en MSP (Maisons de santé pluridisciplinaires)
- dans les centres de santé et ESP (Equipes de soins primaires)
- pour les Communautés professionnelles territoriales de santé, l'accès direct n'est possible que s'il est inscrit dans le projet de santé de la CPTS.

À SAVOIR :

- Les orthophonistes posent déjà le diagnostic orthophonique et établissent en toute autonomie avec le patient le plan thérapeutique. Le médecin prescrit uniquement le bilan et non les séances spécifiquement.
- Si l'ordonnance est datée de moins d'un an et sauf avis contraire du médecin, l'orthophoniste peut la renouveler directement.

CE QUE CELA PERMETTRAIT

- Une réponse à l'inégalité territoriale d'accès aux soins pour les patients pour lesquels il est difficile d'avoir accès à un médecin généraliste.
- Fluidifier l'accès aux soins en donnant aux orthophonistes les moyens d'organiser, coordonner et réguler les soins en orthophonie en association notamment avec la Plateforme Prévention et Soins en Orthophonie (PPSO) et les listes d'attente communes territoriales (LAC).

AVANTAGES :

- Accélération de la prise en charge
- Baisse du renoncement aux soins
- Les bilans et rééducations peuvent toujours être prescrits par les médecins



CONCRÈTEMENT

PRESCRIPTION :

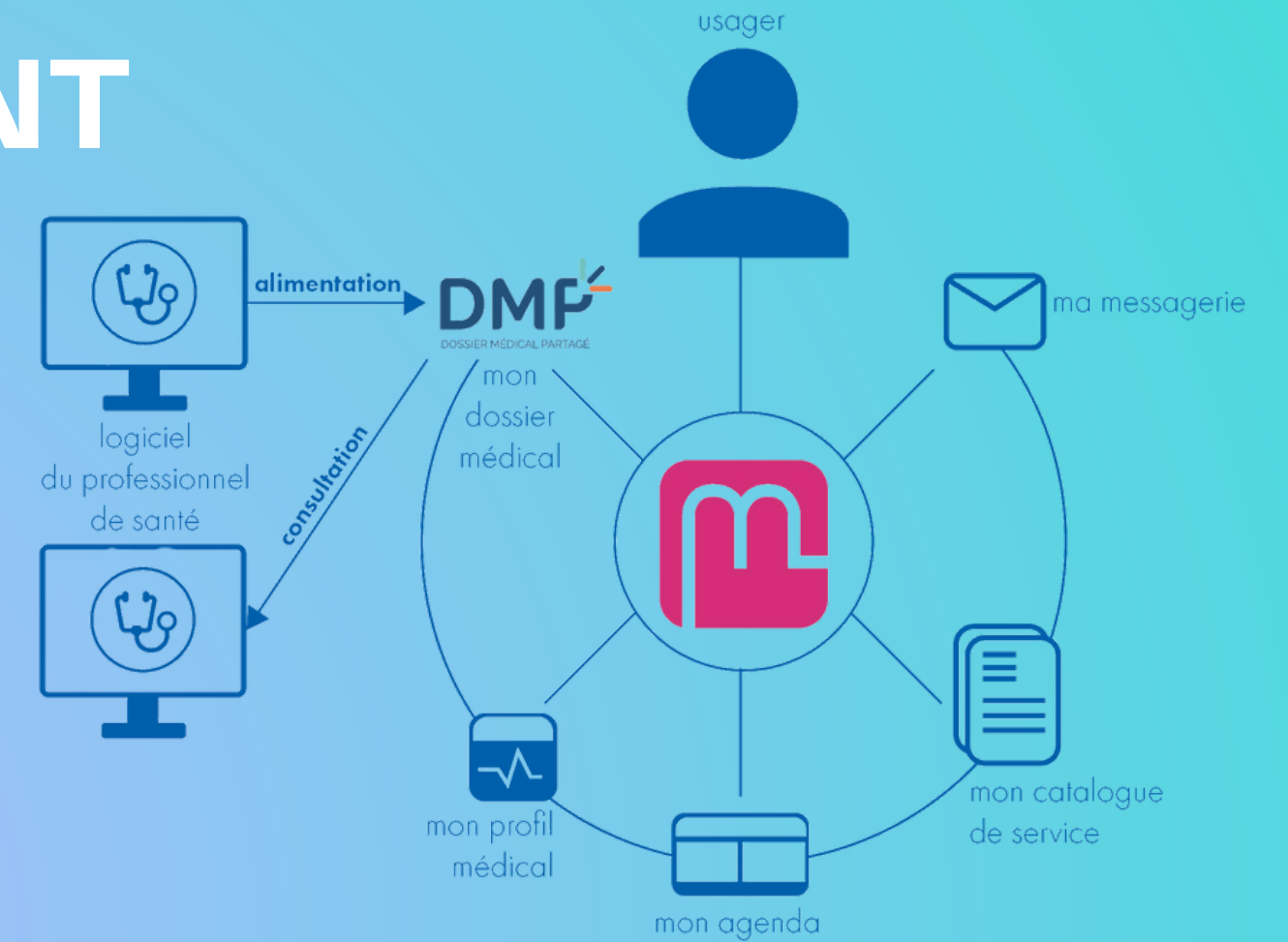
- Plus de prescription obligatoire
- L'orthophoniste peut réaliser le bilan sans ordonnance

BILAN :

- L'orthophoniste réalise le bilan après en avoir établi la nécessité
- Pose du diagnostic et établissement du plan de soin

COMPTE-RENDU :

- Dépôt obligatoire du compte-rendu dans le Dossier Médical Partagé (DMP) du patient.
- Disponibilité pour le médecin traitant, le patient et les autres intervenants concernés par la prise en charge.



TO TAKE HOME

Tout le monde peut être concerné par une prise en charge orthophonique à un moment donné de sa vie.

L'orthophoniste est responsable de son diagnostic et établit la prise en charge du patient en partenariat avec celui-ci et/ou avec ses aidants.

L'accès direct permettrait de mieux fluidifier l'accès aux soins orthophoniques en compléments des nouveaux outils créés récemment.



Faire une demande de rendez-vous en orthophonie de manière simple et rapide

vous avez une ordonnance du médecin pour un bilan orthophonique

- ↳ Rendez-vous sur [Inzee.care](https://inzee.care)
- ↳ Votre demande est envoyée aux orthophonistes les plus proches de chez vous
- ↳ Si un orthophoniste accepte votre demande, il vous contactera par téléphone
- ↳ Si aucun orthophoniste n'est disponible, vous restez inscrit sur une liste d'attente commune, consultable par tous les orthophonistes inscrits. Lorsqu'un orthophoniste a une place, il peut venir consulter la liste.

Afin de rester inscrit sur la liste d'attente, un mail de reconfirmation vous sera envoyé tous les 2 mois.

La demande peut être faite par un proche ou un professionnel de santé, sur consentement explicite du patient.



Ne pas jeter sur la voie publique.

Rendez-vous sur [Inzee.care](https://inzee.care)



allo ortho des orthophonistes vous répondent

www.allo-ortho.com
Allo ortho, un projet de la PPSO

PPSO
Plateforme Publique de Santé Orthophonique

f y t s

Ce dispositif est financé par les unions régionales de professionnels de santé orthophonistes (URPS). Il est offert à tous les orthophonistes libéraux conventionnés de la région.



JÉRÔME ALLEGRINI

PÉDICURE - PODOLOGUE



LE PÉDICURE-PODOLOGUE UN ACTEUR DE SANTÉ PUBLIQUE

Qui peut consulter un pédicure-podologue ?

Le pédicure-podologue peut être consulté directement.
Il est impliqué dans la prise en charge globale des patients de tous âges ;
il a sa place à tous les stades de la vie :



Pourquoi consulter un pédicure-podologue ?

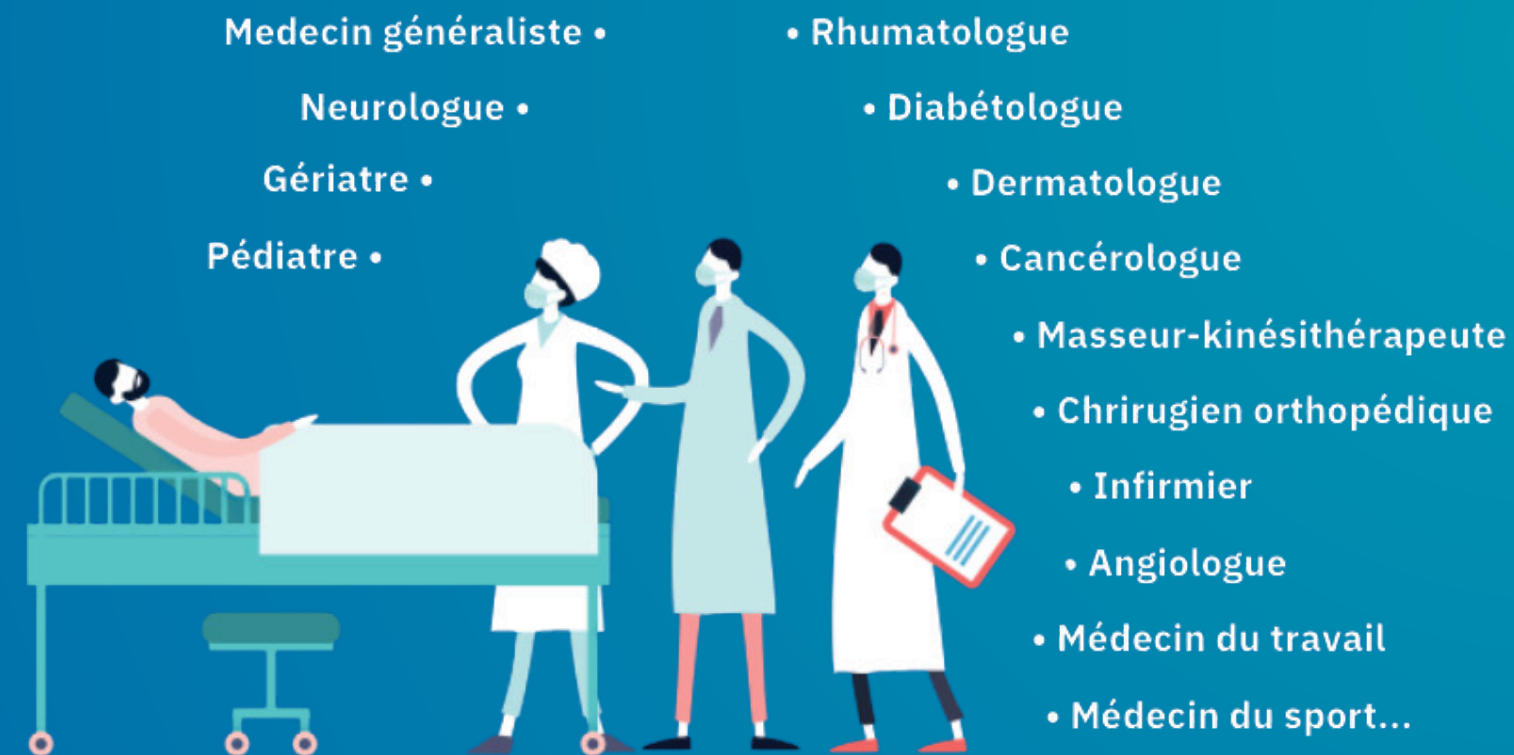


LE PÉDICURE-PODOLOGUE UN ACTEUR DE SANTÉ PUBLIQUE

**Un professionnel intégré
au parcours de soins des patients**

**LE PÉDICURE-PODOLOGUE EXERCE DE FAÇON COORDONNÉE
AVEC DIFFÉRENTS PROFESSIONNELS DE SANTÉ :**

En établissements de santé, en maisons de santé et en cabinets de ville...

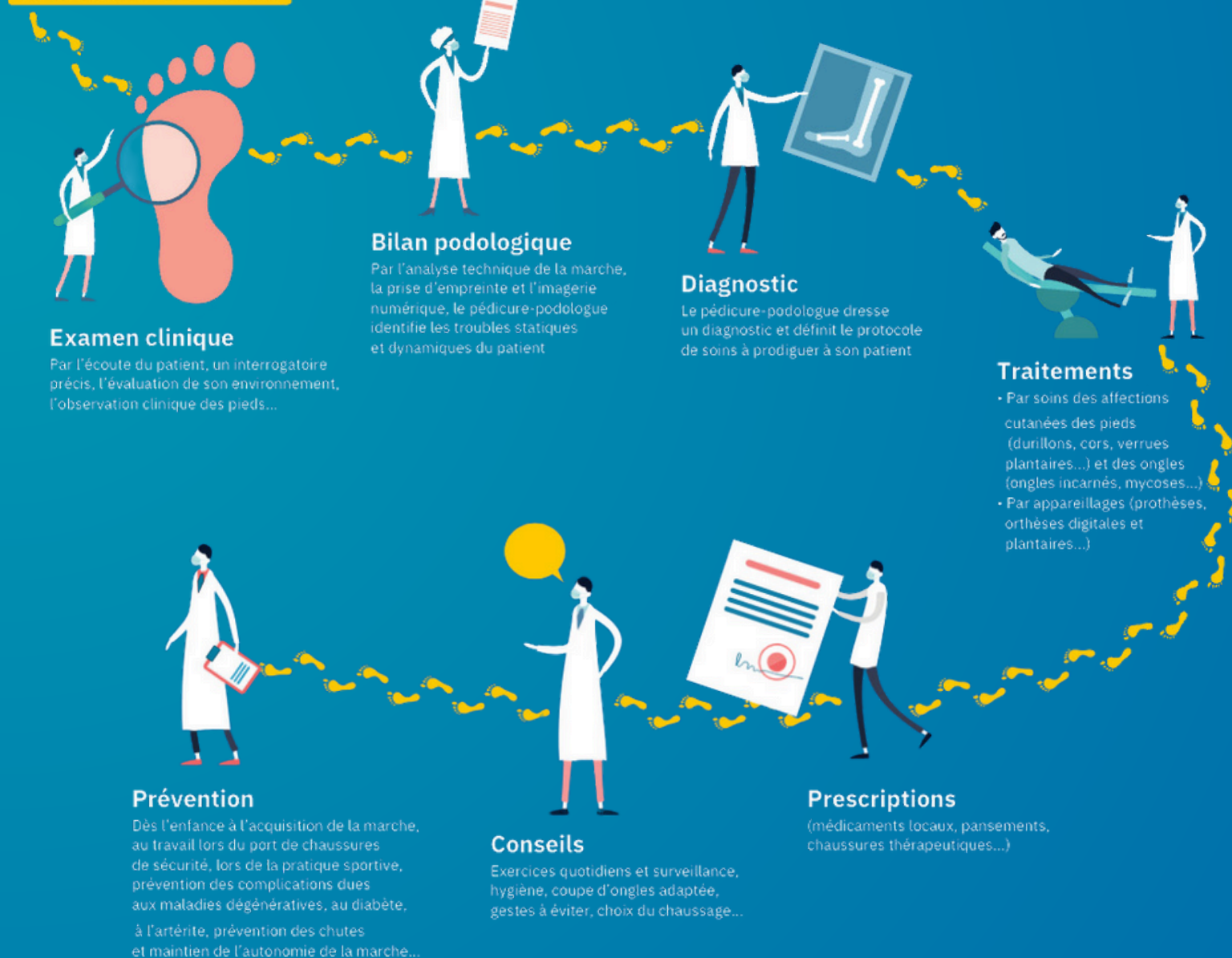


Il intègre progressivement les Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) pour participer à des actions de santé publique sur le territoire.

**« Pédicure-Podologue »,
un seul et même professionnel de santé**

Le pédicure-podologue traite les pathologies du pied et leurs interactions sur l'appareil locomoteur

SES COMPÉTENCES



ALEXANDRA BOUNIOU

DIÉTÉTICIENNE



QU'EST-CE QU'UN DIÉTÉTICIEN ?

Selon le texte de loi, déposé le 14 novembre 2005 à l'Assemblée nationale, qui donne la définition de la profession de diététicien en France, « est considérée comme exerçant la profession de diététicien toute personne qui habituellement dispense des conseils nutritionnels et, sur prescription médicale, participe à l'éducation et à la rééducation nutritionnelle des patients atteints de troubles du métabolisme ou de l'alimentation, par l'établissement d'un bilan diététique personnalisé et une éducation diététique adaptée. Elle contribue à la définition, à l'évaluation et au contrôle de la qualité de l'alimentation servie en collectivité, ainsi qu'aux activités de prévention en santé publique relevant du champ de la nutrition. »

DIET ≠ AMAIGRISSOLOGUE

SES PRINCIPALES MISSIONS

1

Education et sensibilisation à une alimentation santé

2

Individualisation des conseils

3

Suivi de l'évolution et transmission des connaissances

4

Collaboration pluridisciplinaire

EN PACA : 9,5 %

44,5 % en libéral

34,5 % en hospitalier

21 % autres salariés

Les chiffres clés – DREES 2023



17 922

**DIÉTÉTIENS NUTRITIONNISTES
DIPLOMÉS**

93 % SOIT 16 685
SONT DES FEMMES



7 % SOIT 1 237
SONT DES HOMMES

âge
moyen **39,7** ans

39,9
ans

POUR LES FEMMES

37,2
ans

POUR LES HOMMES

Répartition par mode d'exercice



Libéral ou mixte

42 %



Hospitalier

35 %



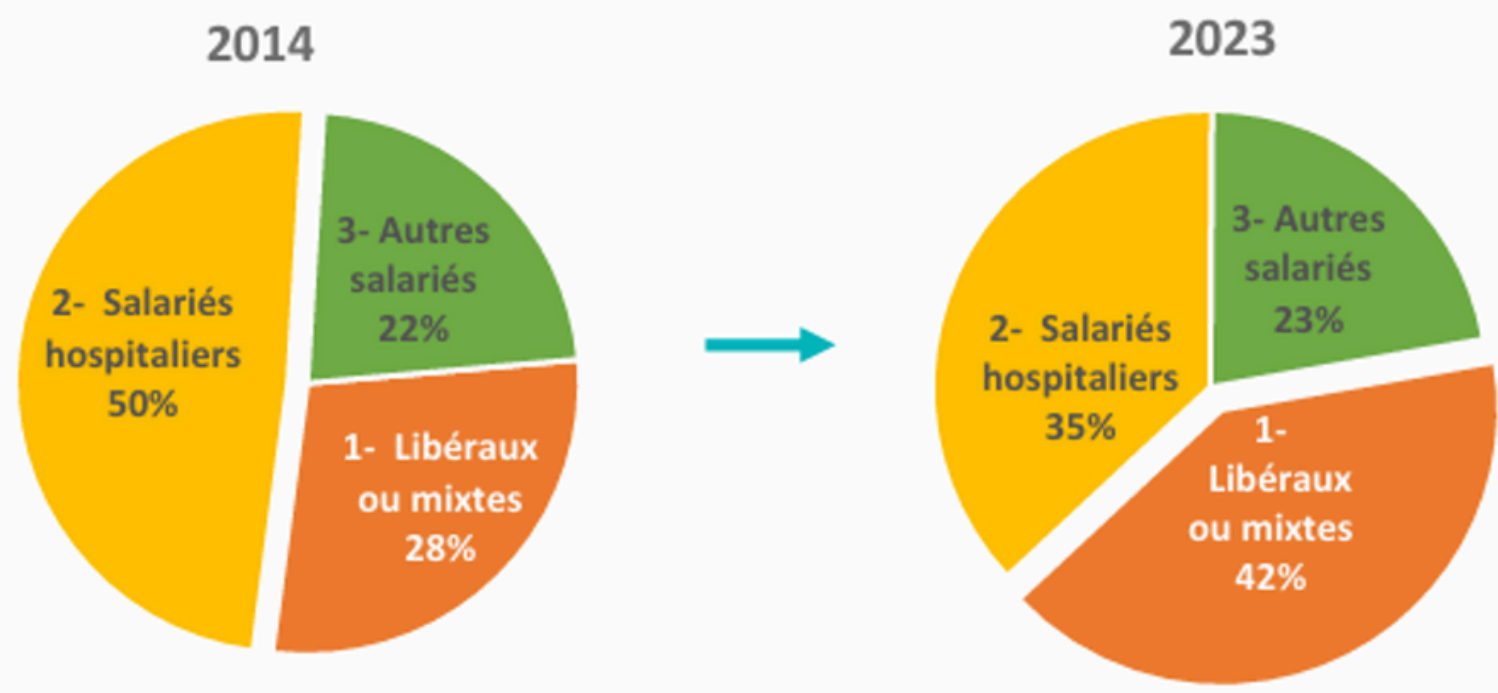
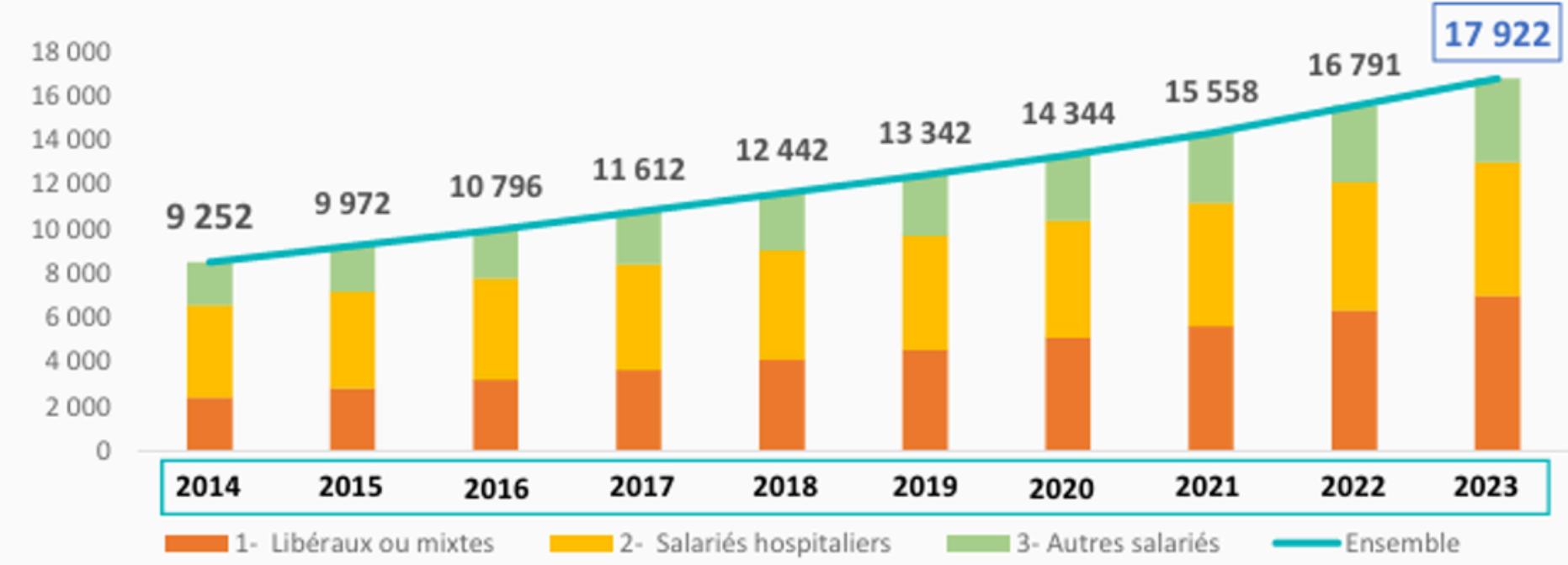
Autre salarié

23 %

LES ÉVOLUTIONS

Evolution du nombre de diététiciens

→ Le nombre de diététiciens a doublé en 10 ans :
17 922 en 2023
Vs. 9 252 en 2014



→ En 10 ans, la part de diététiciens hospitaliers a nettement diminué (-14%) au profit de ceux exerçant en libéral / mixte

LES ÉVOLUTIONS DU MÉTIER

FORMATION :

- Nécessité de formation continue en raison des évolutions rapides dans le domaine de la nutrition
- Évolution vers une plus grande spécialisation

COORDINATION :

- Collaborations pluridisciplinaires

FINANCIÈRE :

- Prise en charge de certaines pathologies, création de réseaux avec prise en charge des consultations

TECHNOLOGIQUE :

- Une utilisation de plus en plus développée des applications de suivi

LES PROBLÉMATIQUES

- **UNE FORMATION « VIEILLISSANTE »**
- **PAS D'ORGANISATION EN ORDRE/SYNDICAT**
- **MÉCONNAISSANCE DU MÉTIER ET DE LEUR PRATIQUE**
- **MANQUE DE PLURIDISCIPLINARITÉ**
- **MANQUE DE PRISE EN CHARGE CPAM**

LES ATTENTES DE LA PROFESSION

Une meilleure prise en charge financière

Une meilleure reconnaissance de nos compétences

Une plus grande pluridisciplinarité

La possibilité d'élargir nos campagnes de prévention au plus grand nombre

ET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ?

CE QU'ELLE PROPOSE :

- Plans alimentaires
- Des conseils en corrélation avec le PNNS
- Des recettes

CE QU'ELLE NE PROPOSE PAS :

- Pas d'accompagnement personnalisé
- Pas d'intégration de la motivation dans les conseils proposés
- Pas d'éducation thérapeutique

UN MÉTIER D'AVENIR ?

L'ALIMENTATION

Un enjeu dans le développement de plusieurs maladies chroniques, dans le soulagement de certains symptômes...

LA POPULATION

Une population de plus en plus « nutri-responsable » en recherche de conseils

UNE AVANCÉE...

Une avancée dans la recherche sur le microbiote, les liens entre oméga 3 et santé mentale, ...

MERCI DE VOTRE VISITE

**La CPTS VEM compte sur vous tous pour
pérenniser ses actions et en créer de nouvelles**